

DOSSIER DE PRESSE CONSEIL MUNICIPAL

lundi 26 septembre 2022

www.annecy.fr



ANNECY

Page 3 – Introduction

Page 4 – Information du Maire – *Présentation du plan de sobriété de la Ville d'Annecy* – rapporté par Monsieur le Maire

et rapport n° 28 – *Rénovation du réseau d'éclairage public – Travaux de gros entretien et de réparation programme 2022 – Plan de financement établi en partenariat avec le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)* – rapporté par Aurélien Modurier, maire-adjoint en charge de la transition numérique et ville intelligente

Page 6 – Jeunesse et politique socioculturelle / Rapport n°15 – *Attribution d'une subvention à l'association « Les Carrés » pour l'organisation de son évènement « Tout feu, tout femme »* – Rapporté par Guillaume Tatu, maire-adjoint en charge de la jeunesse, de la vie étudiante, des centres socioculturels et des centres de loisirs

Page 6-7 – Action internationale / Rapport n° 24 – *Attribution de subventions aux projets d'actions internationales* – rapporté par Jean-François Degenne, Conseiller délégué aux relations internationales et aux jumelages

Page 8 – Ressources humaines / Rapport n° 49 – *Adaptation du régime indemnitaire des agents de la Ville d'Annecy* – rapporté par Monsieur le Maire

Introduction

Pour ce conseil municipal de rentrée, 51 délibérations sont à l'ordre du jour. En introduction, les premières orientations du plan de sobriété énergétique de la Ville vont être présentées pour échanges avec l'ensemble des élus.

Parmi les autres sujets à retenir :

- ❖ Attribution d'une **subvention** à l'association « Les Carrés » pour l'évènement « **Tout feu, tout femme** » du 24 au 28 octobre prochain.
- ❖ Soutien de projets à l'international via un nouveau dispositif d'appel à projets destinés aux établissements **d'enseignements et aux associations à but non lucratif : présentation des projets.**
- ❖ La Ville d'Annecy investit **1,2 millions d'euros dans la revalorisation du régime indemnitaire** de ses agents.

« Cette troisième rentrée depuis que notre équipe municipale est arrivée aux responsabilités est une nouvelle fois inédite : par les canicules, les feux de forêt, la sécheresse historique que connaissent nos sols... »

Ces évènements nous rappellent chaque jour l'urgence d'agir pour se préparer aux évolutions environnementales et sociétales de demain. Nous engageons ainsi depuis deux ans des mesures fortes pour permettre aux Annéciennes et aux Annéciens de mieux vivre à travers ces transformations permanentes.

Parmi ces mesures, l'accompagnement renforcé des plus vulnérables à travers la refonte des politiques sociales de la Ville, à l'image du nouveau CCAS, la garantie d'une plus grande équité sociale et territoriale, avec notamment le Pass Jeunes offert et la gratuité des transports en commun tout au long de l'été, en lien avec le Grand Annecy mais aussi l'assurance d'une plus grande sécurité des habitants sur l'ensemble du territoire, grâce notamment à un renforcement des effectifs de la Police Municipale (+20%) et la mise en place d'un CLSPD. Enfin, nous accélérons la transformation des quartiers pour le bien-être de tous avec la végétalisation des écoles et des espaces publics et le développement de la piétonisation et des mobilités douces. »

François Astorg, maire d'Annecy

La Ville présente la première version de son plan pour réduire sa consommation d'énergie

Face à la hausse du prix de l'énergie et au risque de pénurie à venir, un plan de sobriété énergétique a été travaillé par les services de la Ville, afin de réduire la consommation d'énergie à l'échelle de la collectivité. En lien avec les objectifs du gouvernement – limitation du chauffage des bâtiments publics à 19°C et réduction de 10% de la consommation d'énergie à horizon 2023 – ces mesures impacteront les agents mais également les usagers des services publics. Les élus de la majorité ont tenu à présenter une première version de ce plan à l'ensemble du conseil municipal, qui sera évolutif en fonction du contexte et des mesures gouvernementales.

« Nous avons le devoir d'être exemplaire à l'heure où des efforts de sobriété sont demandés à l'ensemble de la société. C'est indispensable au regard de ce qui attend les générations futures, pour mieux vivre ensemble. Ainsi, cette première version du plan de sobriété délivre des orientations pour économiser l'énergie, réduire notre impact sur l'environnement mais également limiter les répercussions des hausses des prix de l'énergie sur les finances de la collectivité. Nous sommes engagés aux côtés des agents pour la transition énergétique et mobilisés pour préparer l'hiver face à la crise énergétique que nous vivons. »

Benjamin Marias, premier adjoint en charge de la transition énergétique et de la coordination des politiques publiques

Un patrimoine vieillissant engagé dans la transition énergétique

Engagés pour la transition énergétique, les élus de la majorité en ont fait une priorité de début de mandat. Avec près de 750 bâtiments dont seulement 48 ont moins de 15 ans, la Ville enregistre d'importantes dépenses liées aux pertes énergétiques de ces quelques 600 000 mètres carrés de surface. D'importants travaux de rénovation ont déjà été effectués et se poursuivent, comme par exemple :

- La rénovation de chaufferies : 500 000€ alloués/an
- Le plan LED : 300 000 € par an pour une réduction de la consommation d'énergie allant de -25 à -45%
- La rénovation énergétique de 60 bâtiments et 40 groupes scolaires sur l'ensemble de la Ville. Les travaux de COTFA et du CEP ont déjà été réalisés.
- Un achat d'énergie plus dynamique (selon l'évolution des coûts)
- La sortie du fioul et du diesel pour la flotte automobile de la ville : Station Bio GNV, environ 350 véhicules remplacés d'ici la fin du mandat
- La rénovation de l'éclairage public : 900 000€ entre la Ville et le Syane
- Les illuminations de Noël : nombre d'emplacements figés, pas de développement. Des programmations entre 17h et minuit puis de 6h à 7h30.

Les consommations de gaz et d'électricité sont annuellement de 30 000 MWh. Si le prix au MWh ne devrait pas augmenter avant août 2023, grâce à un marché en cours fixant son prix à 1,6 millions d'euros annuel (sur la base de 20€/MWh face à 190€/MWh hors marché), le prix de l'électricité a augmenté de 35% en un an, passant de 4 millions à 5,4 millions d'euros en 2022.

15 bâtiments municipaux chauffés au chauffage urbain limitant l'impact de la hausse des prix

La Ville compte deux chaufferies et deux réseaux de chaleur : une à Seynod (avec lequel Champs-Fleuri est fourni à 85% par la récupération de chaleur de l'usine d'incinération des déchets) et une à Annecy, alimentée à 85% par une chaufferie bois. Le reste est couvert par du gaz sur les deux réseaux, donc moins sujet aux variations de prix.

Le plan de sobriété énergétique : réduire de 10% la consommation d'énergie d'ici 2023

La démarche Négawatt – sobriété, efficacité, énergie renouvelable – guide la collectivité pour l'élaboration de ces premières orientations. Elles répondent aux objectifs suivants :

- ❖ Répondre aux contraintes énergétiques et économiques
- ❖ Limiter l'impact environnemental des activités et du patrimoine
- ❖ Diminuer la consommation
- ❖ Centraliser la fonction énergie au sein de la collectivité

Plusieurs actions vont être mises en place à court terme :

- Chauffage des bâtiments : faire évoluer les températures de consignes et limiter l'accès à la climatisation
- Eclairage public : définir des secteurs et sites remarquables, pour une extinction totale, réduire l'éclairage de certains secteurs
- Mobilité : définir une charte de bon usage – Quelle mobilité pour quel usage ?
- Numérique : définir des bons usages numériques – nombre de mails envoyés, stockés...
- Illuminations de Noël : réduire les durées d'éclairage, notamment en matinée
- Achats : identifier le besoin d'achat ou de non achat, réduire les quantités
- Activités et équipements : réduire le chauffage dans certaines infrastructures ou réduire la période de chauffage

Dans quels délais ?

- Dès cet automne, les premières mesures seront mises en place : chauffage des locaux
- Cet hiver, les interventions porteront sur l'éclairage et l'eau
- Au printemps 2023, l'accent sera mis sur le numérique
- A l'été 2023, ce sera au tour de la climatisation et de la ventilation.

Les travaux de rénovation du réseau d'éclairage public se poursuivent

La Ville a mandaté le Syane pour réaliser de gros travaux d'entretien et de réparation du réseau d'éclairage public : renouvellement des sources lumineuses existantes, rénovation des circuits de distribution, remplacement généralisé des armoires de commande afin d'affiner les horaires d'allumage et d'extinction des installations.

Le montant prévisionnel de cette 2^e tranche s'élève à 868 100€ dont 531 670€ à la charge de la Ville.

Jeunesse et politique socioculturelle

« Tout feu, tout femme », un événement organisé par l'association Les Carrés et soutenu par la Ville

L'association Les Carrés organisera du 24 au 28 octobre prochain un événement 100% féminin « Tout feu tout femme ». S'interroger sur la place des femmes... encore et toujours un sujet, mais jusqu'à quand ?

Elles sont entrepreneuses, artistes, sportives... Toutes animeront une semaine entièrement consacrée à la femme, aux Carrés, à Annecy-le-Vieux. Femmes et pratiques urbaines, femmes entrepreneuses, chanteuses, conteuses, peintres, ici ou ailleurs comme en Afghanistan, quelle place a la femme aujourd'hui ?

Durant une semaine, en journée ou en soirée, des femmes viendront témoigner, échanger, interpellier le public, féminin comme masculin. L'entrée est libre et gratuite (à l'exception du concert de Louisadonna le vendredi).

Toutes les infos sur <https://lescarres-asso.com/project/tout-feu-tout-femme-2/>

Action internationale

La Ville d'Annecy soutient des projets à l'international

En 2021, la Ville d'Annecy a initié un nouveau dispositif d'appel à projets destiné aux établissements d'enseignements et aux associations à but non lucratif. L'objectif de cette initiative est de favoriser la réalisation de projets d'intérêt général, concrets, développant le rayonnement du territoire à l'international. Une enveloppe budgétaire globale de 60 000€ est consacrée à ce nouveau dispositif sur l'année 2022.

« Nous avons voulu susciter une dynamique de projets, d'initiatives externes, initiés par des acteurs du territoire pour développer le réseau, notamment avec nos villes jumelles, mais pas que, puisque les projets peuvent être retenus quel que soit le pays. Nous sommes attentifs aux projets en lien avec les transitions, qu'elles soient énergétiques, économiques, sociales ou démocratiques. C'est aussi une opportunité pour ces acteurs locaux et pour la Ville de rayonner à l'international. »

Jean-François Degenne, Conseiller délégué aux relations internationales et aux jumelages

Les critères de sélection :

- La nature et le nombre de thématiques couverts par le projet
- L'impact du projet : bénéficiaires et résultats attendus
- Les publics concernés et les processus mis en œuvre dans sa réalisation le ou les lieux de réalisation
- Le budget prévisionnel

Lors de la 3^e commission de l'année, 7 projets ont été retenus. Les commissions sont composées d'élus de la majorité et de la minorité et de techniciens des services de la Ville.

Les derniers projets retenus

- 1- Le lycée Berthollet avec le lancement du partenariat scolaire Annecy/Bathgate (en Ecosse). À la fin de l'année scolaire 2022, l'établissement a initié un rapprochement avec la Bathgate Academy. Un premier échange pédagogique s'est tenu en distanciel. Une trentaine d'élèves de 1^{re}, spécialité anglais culture et littérature étrangère, se rendront en Ecosse en mai 2023. Ils travailleront sur des projets collectifs en lien avec la littérature et le cinéma français et écossais.
Montant de la subvention totale : 3 000€

- 2- Le lycée Saint-Michel avec un échange scolaire avec la ville de Bayreuth en Allemagne. Un déplacement d'élèves d'une classe bilingue est prévu en novembre/décembre 2022 et en retour les lycéens allemands seront accueillis en mars 2023.
Montant de la subvention : 600€

- 3- La Maison Familiale et Rurale avec un voyage en immersion professionnelle et culturelle de 3 semaines pour les élèves du BAC STAV, à Séville, cet été, selon un régime de 35h/semaine avec des sorties culturelles le week-end. Les structures de stage étaient une auberge de jeunesse, une librairie, un centre équestre et un refuge pour chiens.
Montant de la subvention : 1 200€

- 4- La Maison Familiale et Rurale avec un voyage d'étude BTS Tourisme à Athènes (Grèce) programmé pour octobre 2022. Ce séjour a pour but d'étudier les impacts du tourisme sur l'environnement et sensibiliser à la protection des écosystèmes. Les élèves vont notamment rencontrer des professionnels du tourisme.
Montant de la subvention : 2 000€

- 5- Le collège Raoul Blanchard avec le projet « Croisons nos regards » avec la ville de Boudari au Niger. Les actions de ce projet ont toutes été menées avec des restitutions organisées en juin dernier. Une visite technique sur site est prévue en octobre prochain par les membres de l'association « Les puits du désert » et un enseignant du collège.
Montant de la subvention : 2 500€

- 6- Le collège Raoul Blanchard avec le projet Nuuk – « Annecy : ici aussi ça fond ! » avec un établissement finlandais. Des panneaux informatifs sur la mer de glace et le Groenland ont été réalisés et exposés au collège dans différentes classes primaires d'Annecy.
Montant de la subvention : 800€

- 7- Le lycée Les Bressis avec un projet de mobilités de stage et formation professionnelle avec la ville de Dublin en Irlande. Les stages ont été effectués en mars/avril dernier pour les élèves de la section logistique et gestion/administration, avec un retour très positif notamment par leur progression en anglais, un gain d'autonomie et de communication.
Montant de la subvention : 2 400€

A ce jour, 29 actions différentes ont été soutenues par la Ville depuis la mise en place du dispositif en 2021. Une dernière commission d'examen se tiendra le 19 octobre prochain.

La Ville d'Annecy investit 1,2 millions d'euros dans la revalorisation du régime indemnitaire de ses agents

Dès ce début d'année 2022, l'agenda social de la collectivité prévoyait une concertation avec les syndicats afin d'aborder la question de la revalorisation du régime indemnitaire des agents municipaux. Améliorer le pouvoir d'achat, faire face à la cherté de la ville, fidéliser les agents et agir sur l'attractivité de la Ville en matière de recrutement étaient les objectifs que s'était fixée la Ville. Dans le même temps, cette revalorisation s'inscrivait dans une volonté de remettre à niveau le régime indemnitaire de la Ville d'Annecy à celui de villes de même strate.

Cette concertation a abouti à un accord de principe prévoyant une revalorisation générale des montants planchers pour toutes les fonctions et la mise en place d'un dispositif plus pérenne d'augmentation des indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise.

2 776 agents vont ainsi voir leur régime indemnitaire revalorisé pour un coût d'1,2M€ (en année pleine).

« Cette revalorisation du régime indemnitaire touche presque l'intégralité des agents de la collectivité, nous en sommes très heureux. Nous avons également pris soin d'adopter une démarche valorisant l'ancienneté, chère à de nombreux agents dont le service public est la principale mission. Alors qu'Annecy fait face à une crise de recrutement comme nombre de collectivités, c'est un signal fort que nous souhaitons envoyer à l'ensemble des agents à quelques mois de la fin de l'année. »

Etienne Andréys, maire-adjoint en charge de l'administration, de la qualité de vie au travail et des grands projets

Contact presse :

Anouck Duchosal, attachée de presse du maire d'Annecy
anouck.duchosal@annecy.fr - 07 64 82 20 03